

# Études et handicap : Apaches rassemble les professionnels de l'accompagnement

Marie Coutant est chargée de mission et d'accueil à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), et gestionnaire d'un programme de recherche sur le thème du handicap. Elle est également présidente de l'association Apaches, association des professionnels d'accompagnement du handicap dans l'enseignement supérieur.

## Racontez-nous l'histoire du réseau Apaches : comment est né ce projet ?

Depuis les années 1990, et d'autant plus après le passage de la loi de 2005, les établissements de l'enseignement supérieur ont commencé à se doter de structures d'accueil pour les étudiants en situation de handicap. Aujourd'hui, toutes les universités françaises ont au minimum une structure de ce type, ainsi qu'une personne désignée pour s'en occuper. Tous les établissements publics en disposent, et les initiatives commencent à se développer dans le secteur privé. C'est dans cette dynamique qu'Apaches s'est créé et à partir de trois grands constats :

- Le nombre d'étudiants en situation de handicap est en augmentation constante. On est passés de 6470 étudiants sur l'année universitaire 1999-2000 à 15 862 en 2012-2013 (« Recensement des étudiants en situation de handicap », Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche).
- Suite à la mise en place de la loi de 2005, un besoin d'échanger et de structurer les bonnes pratiques en matière d'accueil et d'accompagnement des étudiants handicapés s'est fait ressentir au niveau des établissements.
- Dans beaucoup d'établissements, il y a souvent peu de personnes, voire une seule, qui se chargent de l'accompagnement des étudiants handicapés, d'où une certaine solitude, et le besoin de s'unir pour obtenir une vraie représentation et une force d'action.

Ainsi, un petit groupe s'est formé à partir des années 2006-2007, dans le cadre des journées nationales du handicap dans l'enseignement supérieur, à l'initiative du Ministère de l'éducation nationale. Cet événement annuel permet aux professionnels de l'accompagnement des étudiants de se rencontrer de manière régulière et d'échanger. C'est une « Journée nationale du handicap » en Corse, en 2010, qui a été le déclencheur véritable. Le petit groupe qui s'était formé a décidé d'officialiser sa volonté de faire des choses en commun, et non plus seulement cha-

cun de son côté. Après quelques années à mûrir le projet, un véritable réseau d'interlocuteurs s'est finalement mis en place partout en France à partir de 2012 : le réseau Apaches était né.

## En quoi consiste le réseau Apaches et à qui s'adresse-t-il ?

Apaches est un réseau professionnel de l'accompagnement du handicap dans l'enseignement supérieur. Il compte actuellement une centaine de membres représentant environ 50 établissements français. Les adhérents d'Apaches sont tous des personnes qui travaillent auprès d'étudiants en situation de handicap. Ils adhèrent à titre individuel et non au titre de leur établissement. Comme chacun exerce une activité professionnelle, le réseau fonctionne grâce à un mode de travail très collaboratif où chaque membre remplit de petites missions. Un regroupement a lieu une fois par an. Pour nous rejoindre, il suffit d'être un professionnel travaillant directement avec des étudiants handicapés, y compris dans le cadre d'un remplacement, ou d'un poste spécifique comme les personnes travaillant en bibliothèque ou en service de documentation universitaire.

## Quels sont les objectifs et actions du réseau Apaches ?

L'objectif principal est d'entretenir et d'animer un lieu de réflexion et d'échanges entre professionnels, tout en contribuant au dialogue avec les instances, et en participant au développement des politiques handicap dans les établissements.

Nous constituons différents groupes de travail pour faire en sorte que les étudiants soient traités de la même manière partout sur le territoire avec :

- Des dossiers de fond pour garantir un bon accompagnement, par exemple : « De quels partenaires les établissements de l'enseignement supérieur peuvent-ils se do-

ter pour améliorer l'accueil des étudiants handicapés ? ».

- Des projets de courte durée, par exemple : Comment accompagner au mieux des étudiants « dys » ?

Nous avons également mis en place un atelier de reconnaissance de nos métiers d'accompagnants du handicap afin de faire évoluer cette situation : aujourd'hui ces métiers ne disposent pas d'un vrai statut, et ne sont pas considérés comme tels.

## Des projets pour les mois à venir ?

Notre projet central, c'est de ne plus entendre qu'il ne se passe rien dans les universités en termes d'accompagnement des étudiants situation de handicap.

La reconnaissance de nos métiers avec l'obtention d'un statut est également un projet qui nous tient beaucoup à cœur. Cela permettrait notamment de reconnaître qu'il y a un important besoin de formation dans ce domaine. Il existe depuis peu un diplôme de chargé d'accompagnement en formation continue (DIU chargé d'accompagnement handicap), c'est un bon début mais cela ne suffit pas.

En parallèle, nous menons des projets sur l'accompagnement des étudiants au cours de leur insertion professionnelle, et sur le soutien aux doctorants en situation de handicap, encore très peu nombreux.

À terme, nous envisageons d'étendre le réseau Apaches au champ européen, afin d'aller chercher une dynamique dans les autres pays et de partager des bonnes pratiques. ●

Plus d'infos sur : <http://asso-apaches.fr/>



Objectif : Faire en sorte que tous les étudiants soient traités de la même manière sur tout le territoire.  
© WAVEBREAKME-DIAMICRO